

Montrouge : répondre au défi d'une mobilité durable

Face à l'urgence climatique et aux évolutions récentes impactant la mobilité (nouveaux transports collectifs, projets routiers, usage courant du vélo...), la Ville de Montrouge s'est emparée très en amont des défis à relever pour une mobilité durable.

Elle a pour ambition de redéfinir sa mobilité pour faire rimer la mobilité avec un espace public végétalisé et apaisant, en favorisant l'utilisation des transports doux et la sécurité, en végétalisant l'espace urbain...

Pour cela, la Ville travaille sur l'élaboration d'un plan de mobilité en collaboration avec les habitants et les acteurs concernés. Ce plan comprenant plusieurs volets dont le plan circulation qui a été présenté, lundi 7 novembre, à l'ensemble des montrougiennes et montrougiens.

Un plan de mobilité élaboré en collaboration avec les montrougiens et les acteurs de la mobilité

Pour Montrouge, le plan de mobilité c'est à la fois une étude portant sur la connaissance de l'offre en transport et des besoins en déplacements et une feuille de route stratégique portant sur l'organisation des conditions de mobilité des personnes et du transport de marchandises. Le plan de mobilité participe également à accompagner la transition énergétique et écologique de la Ville à travers le développement des mobilités actives et décarbonées. Ce plan a ainsi pour principaux objectifs :

- d'assurer un meilleur partage de la voirie et de rationaliser le trafic de transit ;
- de développer les aménagements en faveur des modes actifs (marche et vélo) ;
- de récupérer de l'espace public au profit de la végétalisation ;
- de prendre en compte les nouvelles mobilités et les projets de transport en commun.

La Ville de Montrouge a débuté l'élaboration du plan de mobilité dès 2021 par le volet circulation. Dans ce cadre, une phase de diagnostic a été réalisée par Ingérop et les différents partenaires de la mobilité (Ile-de-France mobilité, Vallée Sud-Grand Paris, le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, les associations Mieux se déplacer à Bicyclette et Défi Access, la RATP, les communes limitrophes.

En octobre 2021, une consultation a été lancée afin de présenter le plan de circulation de chaque quartier auprès des comités concernés. Une consultation à l'échelle de la Ville a suivie recueillant plus de 450 contributions des montrougiennes et montrougiens.

Après un approfondissement des études et des échanges avec les partenaires de la mobilité, le plan de circulation a été présenté aux six comités de quartier en septembre 2022.

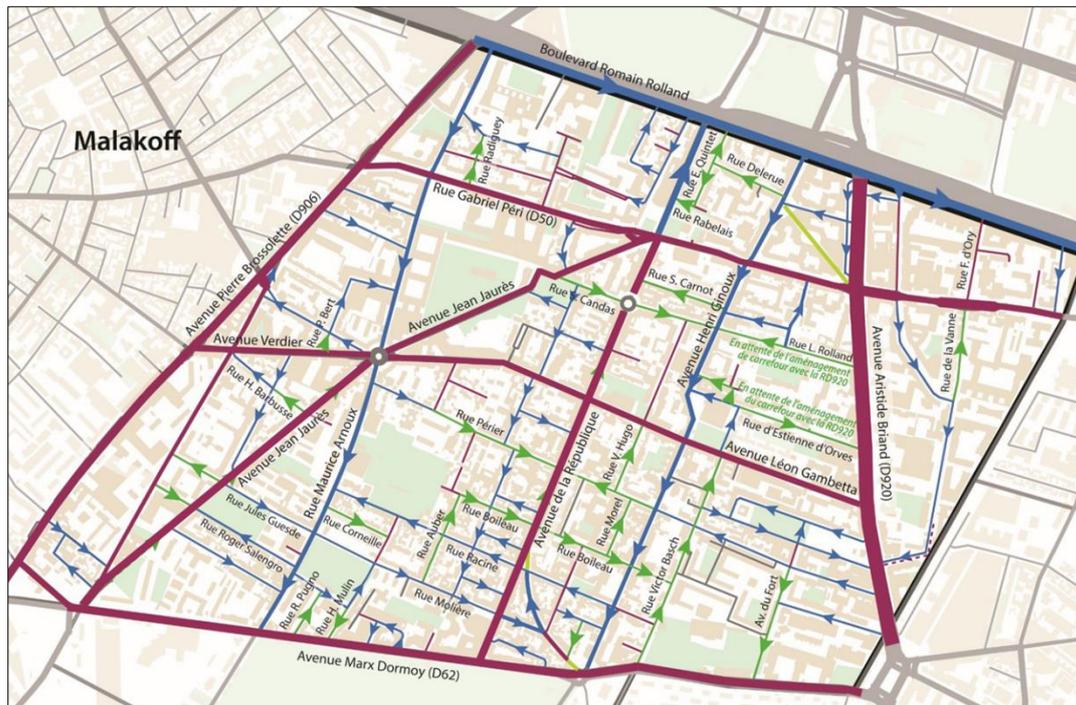
Plan de circulation de Montrouge : une large place aux modes doux

Afin de faciliter la mobilité sur le territoire de Montrouge, la Ville a défini les actions à mettre en œuvre dans un plan de circulation. Il s'articule autour de la généralisation de la zone 30 à Montrouge hormis sur les grands axes ; des changements de sens ou des mises à sens unique pour limiter le trafic de transit sur les voies non adaptées, pacifier l'espace public dans les quartiers et améliorer la circulation des véhicules ; des créations de zones piétonnes ainsi que la généralisation du contre-sens pour les vélos dans les zones à 30 avec un marquage au sol. Le plan privilégie, dès que possible, un fonctionnement en boucle.

Après notification du marché de signalétique, l'installation et le marquage au sol débiteront dès février 2023 pour une mise en place finalisée en avril 2023.

Ce premier volet terminé, la Ville poursuit l'élaboration du plan global de mobilité par la définition des réaménagements de l'espace public pour des rues apaisées, végétalisées, sécurisées et adaptées aux mobilités douces.

Plan de circulation de Montrouge



Voir la réunion publique :

<https://www.youtube.com/watch?v=KGs41L9D4Ns>

Service de presse Ville de Montrouge

Contact : Christelle Maupetit

Mail : c.maupetit@ville-montrouge.fr

Tél. : 01 46 12 75 12